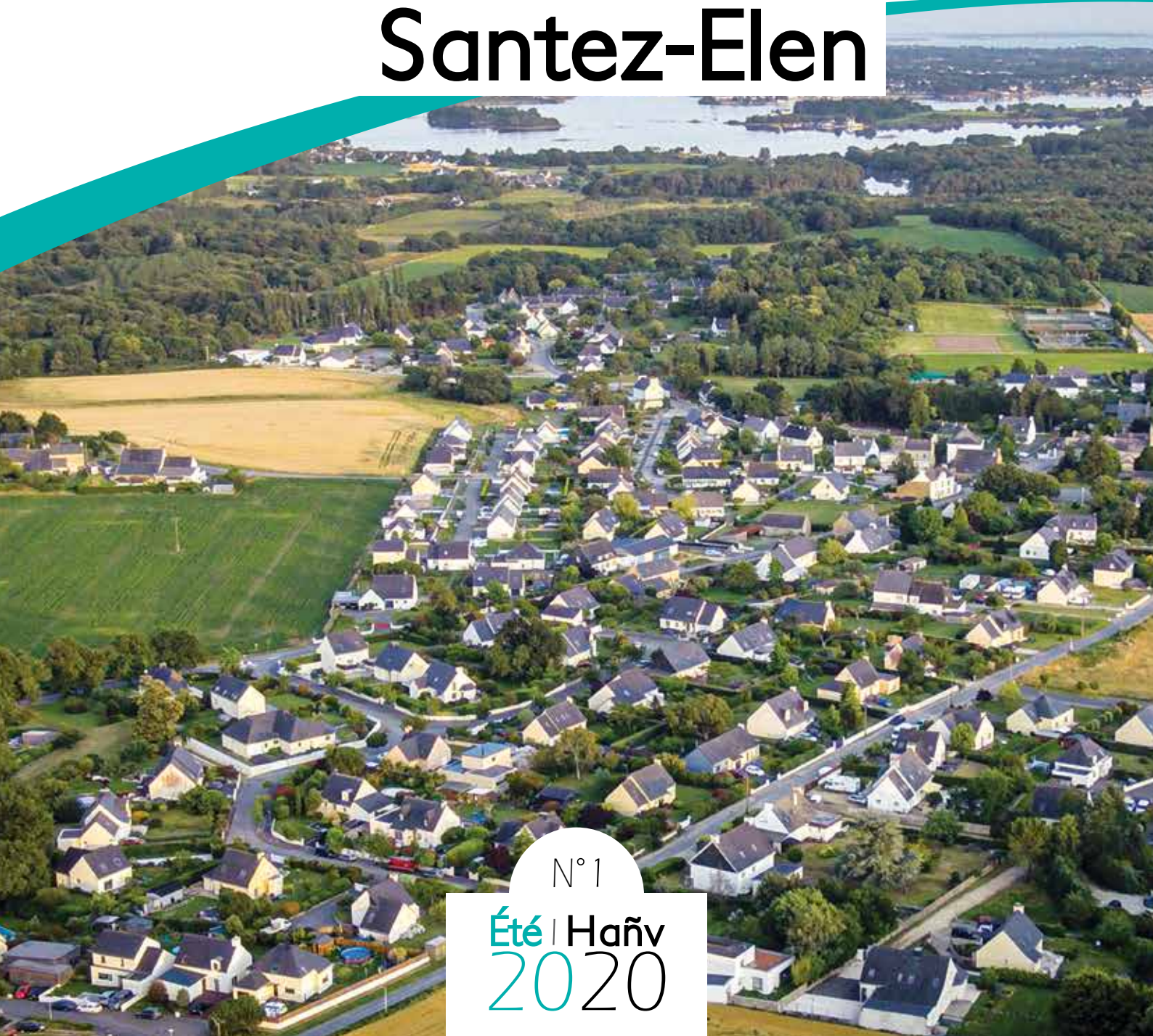


BULLETIN
MUNICIPAL

Kannadig
-kumun

SAINTE- HÉLÈNE- SUR-MER

Santez-Elen



N°1

Été | Hañv
2020

SOMMAIRE

- 1 | **Édito Pennad-stur**
Le mot du Maire - Infos pratiques
- 2 | **Infos utiles Keleier talvoudus**
Bibliothèque municipale - Recensement citoyen - Information C.C.B.B.O.
Calendrier perturbé - Bruits de voisinage - Mobilités durables
- 3-4 | **Vie municipale Buhez-kêr**
Conseils Municipaux des 13 juin et 21 juillet 2020 - Investissements informatiques
- 5 | **Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred**
C.C.A.S. Intercommunalité
- 6 | **Environnement Endro**
Réglementation - Volée de piafs - The World CleanUp Day
- 7 | **Jeunesse Yaouankiz**
École de musique SONAM' - Animations jeunesse - Maison des jeunes
- 8 | **Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh**
Ri'Arts Fest - Gouelioù Sainte-Hélène - Les Sentiers d'Hélène - L'Avenir Sainte-Hélène
- 9 | **État civil Marilh ar boblañs**
Décès - Mariages - Naissances
- 10 | **Histoire et patrimoine Istoer ha glad**
Photos d'archives : les fêtes locales

Directeur de publication : Jean-Yves CROGUENNEC

Rédaction : équipe municipale

Création graphique : Gaëlle MAISONNEUVE

Impression : IRIS IMPRIM

Dépôt légal : 270720

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement





Le Conseil Municipal a été installé le 23 mai dernier en pleine crise sanitaire. Je salue l'attitude responsable des hélénoises et hélénois pendant cette période. Je remercie particulièrement l'ensemble du personnel communal et les enseignants pour leur grande implication, ainsi bien sûr que les bénévoles ayant participé à la fabrication de masques.

Les dernières données sanitaires indiquent que le Coronavirus circule toujours et montrent une augmentation en Bretagne du nombre de personnes dont le test à la COVID-19 est positif. À l'heure où je vous écris ces lignes, la situation n'est pas alarmante dans le Morbihan mais elle exige une vigilance accrue de la part de tous. Il nous faut absolument poursuivre la bonne application des gestes barrières, de distanciation physique et de port du masque.

À près de 70%, vous nous avez élus pour donner de nouvelles orientations à la commune. Les premiers travaux ont consisté à redonner une certaine dignité au bourg : les parterres sont entretenus, les trottoirs sont rendus accessibles, le pignon de la mairie a été nettoyé... Des plantations suivront à l'automne.

L'entretien des bords de route est fait, la rénovation des chaussées là où elles étaient devenues dangereuses sera réalisée à la rentrée. Une réflexion est menée sur la circulation des véhicules dans le bourg qu'il conviendrait de sécuriser.

La 18^{ème} version du projet d'école ne verra pas le jour. Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 21 juillet, a décidé d'abandonner le projet mené par la précédente municipalité depuis plus de cinq ans. Le coût de l'opération, de l'ordre de 4 millions d'euros -hors équipement- obligeait la commune à emprunter au delà de sa capacité financière. Nous allons conduire un nouveau projet de réhabilitation-extension sur le site actuel. Celui-ci, comme tous les autres à venir, sera mené de manière responsable, dans la limite des possibilités financières de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Jean-Yves CROGUENNEC
Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER



SCANNEZ CE QR CODE :
Page facebook de la Mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer

INFOS PRATIQUES

La mairie de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER vous accueille cet été :

> Du lundi au samedi : de 9h à 12h30 (jusqu'au 29 août inclus)

Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

> Le maire : Jean-Yves CROGUENNEC

> Les adjoints : Christèle PERREL, affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse

Jacques CARRER, travaux, urbanisme et environnement

Gladys LE SAUSSE, solidarités, entraide et action sociale

Yann RAOUL, affaires générales, vie culturelle, associative et communication

Contact :

> <https://sainte-helene-sur-mer.bzh> - mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh

Bibliothèque municipale

Petite sélection parmi les nouveautés :



La liste complète des nouveaux ouvrages (romans policier, romans jeunesse, bandes dessinées, etc...) sera bientôt disponible sur le site internet de la mairie.

La bibliothèque municipale rouvrira ses portes le **mercredi 19 août**. Ouverture les mercredis et samedis de 10h à 12h. **Adultes uniquement (port du masque obligatoire).**

Bruits de voisinage...

Conformément à l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Mobilités durables

Le site www.coupdepoucevelo.fr vous met en lien avec des réparateurs agréés et vous propose une aide financière de 50€ pour la réparation de votre vélo ainsi que des conseils pour votre remise en selle.

Rendez-vous sur :

> www.service-public.fr pour de plus amples renseignements.

Information C.C.B.B.O.

> Une information erronée incitant les habitants à mettre des tendeurs sur leurs bacs par temps de grand vent a été publiée dans le bulletin municipal d'avril 2019... Or cette pratique pose un problème de sécurité au moment de la collecte. En effet, le tendeur reste attaché au bac au moment du ramassage et peut se coincer dans le système de vidange du camion.

La CCBBBO nous informe que **les poubelles fermées avec un tendeur ne seront plus collectées**. En cas de coup de vent, il est conseillé de poser une pierre sur le couvercle.

> Plus d'informations sur le Journal du Tri n°16 publié par la C.C.B.B.O.

Un calendrier des festivités perturbé...

Pour cause d'épidémie de COVID-19, la troisième édition de la « Fête de l'Huître » organisée par l'Avenir Sainte-Hélène ne pourra se tenir comme prévu. Elle est reportée au dimanche 22 août 2021 !

La sixième édition de la course nature « Santez Helen » qui devait avoir lieu le 6 septembre 2020 est également reportée. Les organisateurs seront prêts à accueillir marcheurs et coureurs le 5 septembre 2021. Cette nouvelle édition sera comme les années précédentes solidaire et conviviale. À noter qu'elle proposera aux coureurs deux parcours de 8 et 18 km.

Recensement citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, il reçoit une attestation de recensement. Celle-ci doit être présentée lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire (ou « recensement citoyen ») permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.).

EN BREF... BERR HA BERR

> Les espaces publics (jeux de boules, City Park, terrain de tennis, ...) à l'exception des boîtes à livres sont désormais ouverts. Pensez au respect des gestes barrières

> Les conteneurs autrefois situés rue de MERLEVEZ ont été déplacés à côté des Services Techniques (à proximité de la salle Beg Er Lann), route de PLOUHINEC

Séance du 13 juin 2020

Les indemnités de fonction des élus ont été fixées, les différentes commissions ont été constituées et les représentants du Conseil Municipal au CCAS, de la commission d'appel d'offres et dans les organismes extérieurs ont été élus. Le Maire a décidé de diminuer ses indemnités afin qu'une mission soit attribuée à tous les conseillers de la majorité.

FONCTION	% INDICE BRUT TERMINAL	MONTANT BRUT
Maire	36 %	1400,18 €
1 ^{er} et 4 ^{ème} adjoints	19 %	738,99 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} adjoints	13 %	505,62 €
Conseillers délégués	6 %	233,36 €
Conseillers municipaux avec mission	2,5 %	97,23 €
Conseillers municipaux sans mission	1,5 %	58,34 €

Le Conseil Municipal a décidé de la création de quatre commissions :

> Affaires Scolaires et Périscolaires Enfance Jeunesse

LISTE SAINTE-HÉLÈNE NOTRE COMMUNE : Karine CONQUER - Vincent GUILLOIS - Hélène PADELLEC - Christèle PERREL - Yann RAOUL

LISTE SAINTE-HÉLÈNE VIVANTE RESPONSABLE SOLIDAIRE : Pierric LE FUR - Suppléante : Nancie RENAUT-YVEN

> Travaux Environnement Urbanisme Assainissement

LISTE SAINTE-HÉLÈNE NOTRE COMMUNE : Sébastien BOUVIER - Jacques CARRER - Colette FOUILLOUX - Murielle MUSSA-PERETTO - Vincent ROCHE

LISTE SAINTE-HÉLÈNE VIVANTE RESPONSABLE SOLIDAIRE : Nancie RENAUT-YVEN - Suppléant : Pierric LE FUR

> Culture Communication et Vie Associative

LISTE SAINTE-HÉLÈNE NOTRE COMMUNE : Patrick AGAËSSE - Colette FOUILLOUX - Hélène PADELLEC - Christèle PERREL - Yann RAOUL

LISTE SAINTE-HÉLÈNE VIVANTE RESPONSABLE SOLIDAIRE : Nancie RENAUT-YVEN - Suppléant : Pierric LE FUR

> Finances et Vie Économique

LISTE SAINTE-HÉLÈNE NOTRE COMMUNE : Patrick AGAËSSE - Sébastien BOUVIER - Jacques CARRER - Karine CONQUER - Gladys LE SAUSSE

LISTE SAINTE-HÉLÈNE VIVANTE RESPONSABLE SOLIDAIRE : Pierric LE FUR - Suppléante : Nancie RENAUT-YVEN

Séance du 21 juillet 2020

Le Conseil Municipal a voté l'abandon du projet d'école en économie circulaire. Le coût réel de l'opération est enfin dévoilé. Il s'élève à près de 4 millions d'euros T.T.C. Les estimations données par la précédente

municipalité n'incluaient pas le prix du terrain, les aménagements extérieurs (parkings, réseaux, éclairage, etc...). L'aménagement du terrain de sport n'est pas compris et il n'y a pas de cuisine.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION (HORS ÉQUIPEMENT)		PLAN DE FINANCEMENT	
Foncier	325 000 €	État	400 000 €
Travaux	2 655 000 €	Région	553 000 €
Maîtrise d'œuvre	231 550 €	Département	250 000 €
Rémunération des candidats	10 000 €	C.A.F.	50 000 €
A.M.O. Qualité de l'air	12 800 €	Dons	45 000 €
Analyse qualité de l'air	2 000 €	Réserve parlementaire	20 000 €
Bureau de contrôle	5 000 €	F.C.T.V.A.	525 000 €
Œuvre artistique	8 000 €	Autofinancement	200 000 €
Aléas	25 000 €	Emprunt	1 912 000 €
Dommages-ouvrages divers	30 000 €		
Dépenses réalisées	24 200 €		
Révision des prix	26 450 €		
Total H.T.	3 355 000 €		
T.V.A.	600 000 €		
TOTAL T.T.C.	3 955 000 €	TOTAL T.T.C.	3 955 000 €



Photo © Bruno PERREL

Le financement de l'opération nécessite un emprunt de 1 900 000 € au lieu des 700 000 € initialement prévus, ce qui va bien au delà des capacités financières de la commune. Et n'oublions pas que le coût des équipements (mobilier, etc...) n'a pas été évalué. En outre, d'autres projets doivent être menés : voirie, assainissement, réfection du clocher, rénovation de la Maison Des Associations, vestiaires du stade, déconstruction de l'ancienne cantine...

Une réhabilitation-extension de l'école Georges MORIN, respectueuse de nos enfants, de l'équipe pédagogique et de l'environnement, verra le jour dans le courant de l'année avec pour objectif la rentrée 2021. Celle-ci sera en adéquation avec les capacités financières de la commune.

Le budget primitif 2020 de la commune ainsi que les budgets annexes ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents lors des différentes délibérations, Madame RENAUT-YVEN et Monsieur LE FUR ayant quitté le Conseil Municipal en début de séance.

120 000 € ont été budgétisés pour les futurs travaux de voirie. La démolition de l'ancienne cantine et la location d'un modulaire (en attendant la nouvelle école) ont été provisionnées. Cette année, les charges de personnels ont augmenté de 100 000 € en raison de recrutements effectués par l'ancienne équipe municipale (un poste administratif à 24h, un temps complet aux Services Techniques, du temps de travail supplémentaire en raison de l'ou-

verture de l'Accueil de Loisirs le mercredi). À tout cela s'ajoute la création d'un demi-poste d'A.T.S.E.M. pour l'école Georges MORIN.

Concernant le budget assainissement, **70 000 m³ d'effluents ont été déversés à la station de MERLEVENZEEZ** au lieu des 30/35 000 m³ initialement prévus pour l'année en raison d'importantes infiltrations d'eaux pluviales. Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le surcoût engendré et de ne pas le faire supporter par les particuliers concernés. Une enveloppe est dégagée pour entamer la réfection du réseau d'eaux pluviales.

> Plus de renseignements sur le Procès Verbal des derniers Conseils Municipaux en Mairie et sur le nouveau site internet de la commune.

Investissement informatique

La nouvelle équipe municipale souhaite **doter les agents municipaux d'outils adaptés à leurs fonctions.** Ces derniers n'utiliseront plus leurs portables personnelles dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Les services techniques vont être équipés d'un poste informatique. La mairie prévoit également l'achat d'ordinateurs portables pour les élus et les employés communaux

(un seul poste actuellement disponible... Version Windows 7). Les contrats de téléphonie vont être réévalués. Il s'agit d'équiper le Responsable des Services Techniques et la coordinatrice Garderie-A.L.S.H. (accueil de loisirs) d'un téléphone professionnel.

Concernant le service périscolaire, la mairie souhaite **faire évoluer les modalités d'inscriptions en mettant en place un Portail Famille.** Christèle PERREL

(adjoind) et Sabrina ROULÉ (coordinatrice A.L.S.H.) sont allées recueillir le retour d'expérience des centres de loisirs de NOSTANG, KERVIGNAC et PLOUHINEC qui utilisent déjà ce type d'outil. Le système devrait être opérationnel dans le courant de l'année scolaire. Les inscriptions cantine, garderie et A.L.S.H. se feront désormais en ligne, à partir du nouveau site internet de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S. est conçu pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

Ses missions :

- > Accompagner l'attribution des aides sociales
- > Initier les actions sociales locales

Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale :



- Président, Jean-Yves CROGUENEC - Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER
- Vice-présidente, Gladys LE SAUSSE - Adjointe aux solidarités, à l'entraide et aux affaires sociales
- Hélène PADELLEC - Déléguée aux solidarités et aux personnes âgées
- Vincent ROCHE - Conseiller municipal
- Karine CONQUER - Conseillère municipale
- Stéphanie BARON
- Philippe DOUSSINEAU
- Patricia GARANDEL
- Hélène MAHEO

La première réunion a eu lieu le 17 juillet dernier.

À partir du mois de novembre, en partenariat avec Unis-Cité (association de jeunes adultes en service civique basée à LORIENT), deux missions seront proposées :

- > Prise en main des outils numériques (démarches ludiques ou administratives)
- > Lutte contre l'isolement (animation individuelle ou en groupe). Nous vous informons prochainement des dates et des créneaux horaires retenus



Nous préparons également le prochain **repas de l'amitié** réservé aux personnes de la commune âgées de 67 ans et plus. Il se déroulera le 22 novembre à la salle Beg Er Lann. **Réservez dès à présent !**

POUR NOUS CONTACTER

- > 02 97 36 64 36
- > mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh

Une permanence est ouverte au public sur rendez-vous le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30 et si besoin au domicile des administrés en fonction des disponibilités de chacun.

R.I.P.A.M.E.

Des temps d'écoute, de rencontre et d'information sont proposés aux professionnel(le)s de l'accueil à domicile, aux enfants accueillis et aux parents-employeurs du lundi au vendredi dans différents lieux de la C.C.B.O.

Gratuit et sur inscription auprès du R.I.P.A.M.E. (Relais Intercommunal Parents Assistant(e)s Maternel(le)s Enfants) :

- > De nombreux thèmes proposés : motricité libre, body art, éveil musical, ronde des livres, éveil sensoriel, jeux libres, etc...
- > Différents partenariats : psychomotriciennes, plasticiennes, musiciens, bibliothécaires, etc...
- > Des sorties et des spectacles

> **Mélanie ROBIC et Hélène GIRARD** vous accueillent avec ou sans rendez-vous, selon les permanences.



Photo © R.I.P.A.M.E.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- > 02 97 02 68 61 (KERVIGNAC) - ripame@kervignac.com
- > 06 21 54 34 25 (PLOUHINEC)

Lutte contre les chardons

Le chardon des champs (*Cirsium arvense*) fait partie des végétaux inscrits à l'annexe B de l'arrêté du 31 juillet 2000 modifié établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire. Les propriétaires et usagers sont donc tenus de procéder à leur destruction dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. L'État, la Région, le Département et les Communes sont astreints, en ce qui concerne leur domaine public et privé, aux mêmes obligations que les particuliers.

Les pesticides dans les jardins, c'est fini !

Depuis le 1er janvier 2017, la Loi LABBÉ interdit aux collectivités territoriales et aux établissements publics l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts. C'est dans la continuité de cette loi que depuis le 1er janvier 2019, il est interdit d'utiliser, de stocker et de vendre en libre-service des pesticides chimiques à usage amateur. Une opportunité pour chacun de repenser sa façon de gérer son espace de vie en faveur de la biodiversité !

Taille des haies, obligations légales

La taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (B.C.A.E.). Cette interdiction a été instaurée afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux. La taille est toutefois autorisée au pied des haies, sans possibilité de couper les branches.



Volée de piafs



Photo © Thierry CREUX, Ouest-France



Le centre de soins **Volée de piafs** a vu le jour en juillet 2007. Basé à Languidic, il est l'un des trois centres de soins bretons et le seul de la région habilité à recevoir à la fois des oiseaux marins et continentaux, des mammifères et des chiroptères, en vue de leur réintroduction dans leur milieu naturel.

Le centre accueille en moyenne 2500 individus par an, majoritairement des oiseaux (oiseaux marins, rapaces, oiseaux nocturnes, passereaux...) mais aussi des mammifères (chevreuils, hémissons, lièvres, martres, chauves-souris...).

Outre les soins et la réhabilitation des animaux en détresse, Volée de piafs sensibilise le public à l'impact des activités humaines sur la faune sauvage et la nature en général, le centre participe à l'amélioration et à la transmission des connaissances relatives à cette thématique. 70% des accueils concernent des victimes d'activités humaines: élagage, abattage d'arbres, travaux du jardin (tonte, débroussaillage, pesticides...), mais aussi parents tués sur la route ou suite à une attaque de chat domestique...

> **Si vous découvrez un jeune animal orphelin, contactez l'association :** 06 08 98 42 36 - www.volee-de-piafs.fr

Journée mondiale du nettoyage de la planète The World CleanUp Day !

La journée du **19 Septembre** sera consacrée au ramassage des déchets. L'Association **The Sea Cleaners** présidée par le célèbre navigateur et aventurier Yvan BOURGNON organise à SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER une journée de ramassage. Il s'agit d'éviter que les déchets plastiques ne partent à la mer pour se retrouver un jour dans notre alimentation.

Tous les héliénois de bonne volonté sont invités à participer à ce nettoyage.

> **Inscriptions et renseignements :** JJB-TSC-WCUD@gmx.fr



Voici déjà trois ans que l'école de musique SONAM' intervient sur la commune.

Ouverte à tous, enfants et adultes, à tous les niveaux de pratique, elle s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux musiciens souhaitant se perfectionner.

Glenn DAGORN propose un **éveil musical pour les plus jeunes (de 4 à 7 ans)**. Il donne également des **cours de clavier, de batterie et de percussion (à partir de 7 ans)**.

Les prochains cours reprendront à la Maison Des Associations tous les mardis (plusieurs créneaux possibles entre 16h et 20h).

> **Renseignements et inscriptions :**

06 63 47 06 78 - contact@sonam.bzh



Photo © Sébastien GOCSEI

NOUVEAU / NEVEZ

Début septembre, SONAM' proposera aussi des **cours de guitare à Sainte-Hélène-sur-Mer** : initiation à la guitare, technique d'accompagnement, langage et méthode d'improvisation, création et composition. Les cours seront assurés par Sébastien GOCSEI, titulaire du DUMI, guitariste dans des formations musicales allant du rock au funk en passant par la musique brésilienne et le jazz manouche.

Animations Jeunesse

La Municipalité souhaite développer les activités pour les jeunes de la commune.

Le **dispositif « Argent de poche »** donne la possibilité aux adolescents âgés de 15 à 17 ans, domiciliés à SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER, d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. 16 jeunes participeront cet été à ce dispositif et réaliseront 2 missions de 3 heures chacune au sein des services techniques ou administratifs.



NOUVEAU / NEVEZ

Cette année, la municipalité propose des activités variées pour les 6-11 ans et les 10-16 ans pendant les vacances d'été : Stages de Kayak-Paddle - Ateliers Gravure, modelage, laine feutrée - Sortie accrobranche à Utopia Parc. Il reste encore des places !

> **Plus d'informations sur le site :**

www.sainte-helene-sur-mer.bzh



Maison des jeunes

Les jeunes hélénois âgés de 14 à 20 ans ont exprimé leurs attentes en matière d'animation ou d'amélioration du cadre de vie sur la commune lors d'un moment d'échange avec les élus.

À titre expérimental, la Maison Des Associations sera mise à leur disposition en tant que « Maison des jeunes » en juillet et août (vendredis et samedis en soirée). Une association, **Yaouank Santez-Elen**, a été créée pour gérer l'utilisation de cet espace. Les jeunes souhaitant s'y rendre devront s'inscrire au préalable en Mairie.

> **Renseignements :** jeunesse@sainte-helene.bzh



FOCUS SUR...



Ri'Arts Fest organise tous les ans des parcours d'expositions dans les chapelles de NOSTANG, MERLEVENEZ et SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER avec différents artistes graveurs de Bretagne et d'ailleurs. Chaque premier week-end de juin, créateurs professionnels et amateurs exposent dans des lieux publics ou dans leurs propres ateliers.

Ri'Arts Fest intervient également dans les écoles et collabore avec d'autres associations locales lors de manifestations culturelles pour animer des ateliers artistiques.

Cette année 2020 si particulière a conduit l'association à agir autrement en proposant d'autres formes de visibilité aux artistes et créateurs. Une galerie 3D intitulée La «Fête de l'Estampe» sur la Ria a ainsi été proposée en remplacement de la 7^{ème} édition de parcours dans les chapelles. Une autre a été mise en ligne le 1er juin dernier pour remplacer la 3^{ème} édition de **Ri'Arts Fest** qui devait s'étendre sur le versant gauche de la ria (ERDEVEN, ÉTEL, BELZ, LOCOAL-MENDON, LANDÉVANT) **les 6 et 7 juin.**



L'association espère pouvoir organiser un **marché de Noël d'artistes et créateurs les 4 et 5 décembre prochains** à la salle Beg Er Lann de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER. Ce sera l'occasion pour les visiteurs de manifester leur soutien à la création et d'échanger avec les artistes plasticiens ayant été privés de revenus et de public pendant toute cette première partie de l'année.

Contact :

riartsfest@gmail.com
www.riartsfest.org

Gouelioù Sainte-Hélène

L'association organise des randonnées contées **tous les mercredis matins jusqu'au 26 Août inclus.** L'itinéraire change toutes les semaines.

- > **Tarif :** 3€ par personne. Gratuit pour les moins de 5 ans
- > **Rendez-vous :** 9h45 en juillet place de l'église et en août sur le parking de Beg Er Lann
- > **Prévoyez :** de l'eau, du gel hydroalcoolique et un masque
- > **Renseignements et inscriptions :** gouelioù.ste.helene@gmail.com

Les Sentiers d'Hélène



Si vous êtes disponibles les samedis matins, rejoignez l'association des Sentiers d'Hélène qui entretient les chemins de randonnée et embellit le petit patrimoine (fontaines, lavoirs, calvaires, etc...). L'équipe florale vous accueillera avec grand plaisir !

> **Contact :**
06 07 11 19 70 - j.hinault@orange.fr
<http://sentiers-helene.e-monsite.com>

À NOTER

Le «Troc et Puces» de l'A.C.C.A. aura bien lieu comme chaque année sur le site de la Vieille Chapelle, **le dimanche 9 août prochain**

Le Forum des associations aura lieu **le samedi 12 septembre prochain**

L'Avenir Sainte-Hélène

Et si le meilleur restait à venir pour le club de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER ? Celui qui a longtemps connu le niveau régional glissait année après année.

C'est un jeune hélénois, **Florian JULÉ** (26 ans), qui incarne aujourd'hui le nouveau visage du club en tant qu'entraîneur principal.

Fort d'un nouveau projet et d'une nouvelle dynamique, l'A.V.S.H. a su se donner les moyens de réussir par le travail et un nouvel état d'esprit. Les jaunes et noirs ont été récompensés d'une montée en D1 après un championnat cohérent ponctué d'une place de leader mais aussi à travers un beau parcours en coupe départementale.



Photo © Bruno PERREL

L'année prochaine, l'objectif sera double. Continuer de faire progresser l'équipe et figurer du mieux possible en première division. Pour ce faire, six joueurs ont déjà été recrutés et six autres pourraient prochainement répondre à l'appel du club. Une reprise anticipée devrait être organisée cette année pour reprendre la saison tambour battant.

> **Renseignements et inscriptions :** ash56sud@gmail.com - 06 44 27 17 09
www.avenirsainte-helene.com

BIENVENUE À :

- > **Bastien TISON** né le 24 mars 2020 à LORIENT
4 Le Moustoir
- > **Camille ALLAIN** née le 6 avril 2020 à VANNES
8 rue des Lavandières
- > **Romane KERMORGANT** née le 19 avril 2020 à LORIENT
9 ter rue de la Bellevue
- > **Shanie THÉAUDIN** née le 3 juillet 2020 à LORIENT
15 rue de la Fontaine

ILS SE SONT DIT OUI !

- > **Colette CERTAIN et Jean-Claude HOUÉDÉ**
Le 10 juillet 2020

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- > **Alain HENRY** décédé le 20 mars à son domicile
1 rue de la Fontaine
- > **Odette DRÉAN** décédée le 21 mai à son domicile
La Baie

Tous ces noms vous sont communiqués avec l'autorisation de parution des familles.

Expression

Groupe minoritaire « Sainte-Hélène, vivante, responsable, solidaire »

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République prévoit un droit d'expression dans le bulletin municipal des élus minoritaires. Ses règles seront définies prochainement dans le règlement intérieur du Conseil Municipal. Le Maire, directeur de la publication de ce bulletin, a refusé de faire paraître l'article de la minorité. Celui-ci présentait un caractère mensonger et diffamatoire au regard des dispositions de la loi du 29 juillet 1881. Il mentionnait notamment une action judiciaire entre la municipalité et l'association syndicale des propriétaires du lotissement « Le Clos de la Petite Plaine » dont le maire était président. Il s'avère qu'aucune procédure n'est en cours.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cette page sera entièrement consacrée aux festivités dans les années 80.

La « Fête de la rivière » avec les 2 CV et les lits nautiques (fabrication maison !)

Les Deu-Deuch ont mis le turbo sur l'eau

La vieille chapelle en Sainte-Hélène accueillait dimanche le championnat de France de 2 CV nautiques. Une discipline encore méconnue dans la région (trois ans d'existence) et par conséquent sur la rivière d'Étel.

Méconnaissance de cette discipline, et curiosité purent certainement justifier la présence d'environ 4 000 personnes, ceux-ci un peu surpris, il faut le dire, par la vitesse de pointe de certains engins.

La puissance des moteurs varie entre 29 CV et 80 CV. Les gros moteurs étant équipés évidemment d'un turbo, et pour ce qui est de la vitesse on flirte couramment avec les 100 km/heure. Spectacle bruyant, spectacle multicolore, pour les premières manches, devancées par le traditionnel « tour de chauffe ». Une seule fausse note cependant : la marée descendante modifiant sensiblement le parcours après avoir décroché certains filins de bouées.

Que d'empoignades dans les séries pour hisser sa « Deu-Deuch » sur la ligne de départ de la super-finale. Une finale passionnante comme le fut la journée en général.

On retiendra cependant pour le classement :

1. Kerboal, André et Virginie (Sizun) ; 2. Le Tallec Daniel (Quimperlé) ; 3. Potin Francis, (Brest) ; 4. Pennec Eric (Landealeau) ; 5. Guyomarch Alain ; 6. Bourlés Pierre ; 7. Cochenec (Château-

neuf-du-Faou) ; 8. Calvez Nono, l'un des favoris de la journée qui cassa son moteur, ce qui promet une belle revanche le mardi 14 juillet sur le plan d'eau du Houel-goat.

Il ne faut pas oublier non plus ce qui, aux yeux de certains, a pu passer pour le clou de la journée, la course de lits nautiques, où un lit de noces prit le dessus sur un lit à baldaquin un peu trop lourd.



Pour les 2 CV bateaux...



... et les lits flottants.

Extrait du Ouest-France - Années 80

Les fêtes locales du mois d'août toujours très attendues !

Fête au village dans la bonne humeur...



Les garçons de café à l'arrivée.

Le nouveau comité des fêtes hélénois présidé par Loïc Thomas fort bien secondé par un état-major dynamique a voulu déroger aux habitudes établies en présentant au public, un programme entièrement revu et corrigé.

Le concours de boules bretonnes du samedi s'est transformé en concours de pétanque, jeu importé fort prisé en pays Minihouët. C'est un tandem port-louisien, Le Hen (père et fils) qui a remporté la coupe devant quarante-deux autres doublettes inscrites au départ.

L'après-midi du dimanche devait se passer dans la gaieté la plus totale pour les spectateurs et participants.

Sept brouettes s'alignaient à l'appel du starter pour une course digne des meilleurs intervalles, à travers bottes de paille et obstacles aquatiques.

La paire Audréno et Consort se sortait le mieux des pièges, devant Claude Baron, associé à Patrick Guillemoto, Guy Ferchaud, Éric Le Roux, Martial Le Roux, Hervé Le Port etc.

Les garçons de café étaient onze. Ils furent quatre joyeux drilles à se disputer la première place qui revint finalement à Patrick Guillemoto, battant dans l'ordre Lily Morantin, Claude Marette et Guy Ferchaud.

En soirée, le défilé humoristique fit à nouveau s'esclaffer un public massé sur le parcours menant du bourg à la Belle-Vue, terminus d'une « rude » étape.

> De gauche à droite :

Claude MARETTE,
Marc LE NEVANEN,
Yann MORANTIN,
Gwénaél GUILLEMOTO,
Jean-Luc LE NEVANEN,
Christian CAROUR,
Guy FERCHAUD,
Patrick GUILLEMOTO,
Michel LE BARON,
Martial LE ROUX,
Gilles MARETTE
et Jacques ALLAIN

Extrait du Ouest-France
5 août 1986

Cette page vous est dédiée alors n'hésitez pas à nous apporter vos souvenirs photos en rapport avec notre commune ! Elles seront publiées dans le prochain bulletin.